

**Référentiel du Comité Territorial
de NORMANDIE de Rugby**

Règlement Territorial



*Règlement du Championnat
Territorial du Comité de
NORMANDIE de*

Rugby à 5

*des 18 ans et plus
Saison 2016 - 2017*

Édition du 07-09-2016
Version n°01

CRT NDIE 01/2016



Émetteur : Commission des Epreuves

Sommaire

PREAMBULE	3
OBJET	3
FORMULE DES TOURNOIS	4
PRINCIPES ET REGLES DU JEU.....	5
ARTICLE N° 1 - CLUBS, ASSOCIATIONS OU EQUIPES INVITES POUR LA SAISON 2016 – 2017.....	6
ARTICLE N° 2 - DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT TERRITORIAL DE NORMANDIE	6
ARTICLE N °3 - LES JOURNEES PREPARATOIRES.....	6
ARTICLE N° 4 - LES FINALES	7
ANNEXE 1 : FEUILLE DE MATCH	8
ANNEXE 2 : CLASSEMENT D'EQUIPES A EGALITE.....	9

Préambule

Depuis plusieurs années la Fédération Française de Rugby s'est engagée dans un développement structuré et national de nouvelles formes de jeu afin de poursuivre sa croissance. Pour ce faire, elle a obtenu une délégation Ministérielle en 2008 pour la discipline du Rugby à 5.

Compte tenu de l'accès facile et sécurisé de sa pratique, le Rugby à 5 présente un fort potentiel en termes de nouveaux licenciés. Il ouvre la pratique du rugby à un large public. Enfin, cette nouvelle discipline permet de découvrir le rugby, de compléter la saison, de pratiquer sur des espaces non exploités à ce jour.

Qu'est-ce que le Rugby à 5 ? C'est une pratique :

- Connue et jouée par tous
- Spectaculaire, ludique, d'évitement, de passes
- Sans contact et hyper active
- Mixte
- à effectif réduit et modulable

Objet

Le Championnat Territorial de Rugby à 5 des 18 ans et plus (mixte) est articulé autour des départements composant la région Normande périmètre du comité territorial.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Composition des équipes : seuls les licenciés FFR peuvent y participer (« licence compétition », « licence loisir » ou « licence nouvelle pratique »). Chaque équipe correspond à un club. Le titre de champion de Normandie et de champion de France ne peut être décerné qu'à une association affiliée.

3 Catégories :

- Catégorie « + de 35 ans »
- Catégorie « + 18 ans Mixte » (minimum 2 femmes sur le terrain durant la rencontre)
- Catégorie « Open Hommes » (plus de 18 ans)

Formules des tournois

Le temps de jeu conseillé sur la journée est de 80 minutes maximum par équipe.

Chaque équipe réalise le même nombre de matches.

En fonction du nombre d'équipes par catégorie, on peut définir le nombre de matches par équipe et ainsi découper les 80 minutes par le nombre de matches sur la journée.

En fonction du type de tournoi, il est possible, à l'appréciation de l'organisateur, de mettre en place une « consolante ».

Exemple type de formule : 16 équipes engagées avec mise en place d'une consolante : on organise 4 poules de 4 équipes. Les deux premières sont qualifiées en phase finale « principale » et les deux dernières de chaque poule en phase finale « consolante ».

Quoi qu'il arrive, chaque équipe joue 6 matches dans le tournoi. Cela permet de réaliser un classement des équipes allant de 1 à 16.

Chaque équipe joue alors 3 matches le matin et 3 matches l'après-midi.

Les matches de poules durent 2 x 6 minutes et ceux des phases finales 2 x 7 minutes.

Principes de jeu et règles

(les règles sont contenus dans Rugby digest compétitions rugby à 5 sur le site www.ffr.fr)

Rugby à 5 (5 joueurs + 5 remplaçants : remplacements illimités) - Contribution à l'arbitrage : des arbitres officiels peuvent être désignés pour la compétition. Sinon, chaque équipe fournit deux arbitres pour toute la durée du tournoi, ils arbitreront lorsque leur équipe ne joue pas.

Voici un tableau synthétique de rappel des règles

<p>La marque</p> <p>→ Aplatir le ballon sur ou derrière la ligne d'essai avec toute partie du corps entre le cou et la ceinture.</p> <p>→ Chaque essai vaut 1 point.</p>	<p>Le hors-jeu</p> <p>→ Sont hors-jeu :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les partenaires du porteur du ballon placés en avant de celui-ci par rapport à la ligne de ballon mort adverse.• Lors d'un toucher, les joueurs placés devant le dernier pied des joueurs concernés par le touché. <p>→ Le toucher arrière est interdit.</p>
<p>Droits et devoirs du joueur</p> <p>→ Tout joueur peut courir, attraper et lancer la balle en arrière sur tout le terrain et marquer en aplatissant la balle.</p> <p>→ Tout joueur peut empêcher de marquer en s'opposant à l'adversaire, en le touchant à 2 mains, des hanches aux épaules.</p> <p>→ Le jeu au pied est autorisé si la balle est reprise sans rebond par le botteur ou un partenaire en jeu.</p> <p>→ Coup d'envoi : coup de pied libre d'au moins 5 mètres restant sur le terrain. Après essai, l'équipe qui a marqué, engage. Sanction : pénalité au centre pour l'adversaire. L'équipe qui engage ne peut avancer que lorsque le ballon est saisi ou bloqué du pied par l'équipe adverse.</p> <p>→ Ballon tombé au sol : balle à l'adversaire.</p> <p>→ Jeu déloyal : pénalité pour l'équipe non fautive et changement du joueur fautif.</p>	<p>Le toucher</p> <p>→ A deux mains simultanément entre les épaules et les hanches.</p> <p>→ Le joueur touché doit immédiatement poser le ballon au sol.</p> <p>→ Le touché et le toucheur doivent rester au contact d'au moins une main et ne peuvent rejouer, comme les autres défenseurs, que lorsque le relayeur se saisit du ballon ou court 5 mètres.</p> <p>→ Le nombre de toucher est illimité.</p> <p>→ REFUS DE JEU : Une équipe qui, par son absence d'initiative (jeu systématique en pick and go, par exemple...) montrerait un comportement contraire à l'esprit sportif, serait avertie puis sanctionnée par les arbitres (cf. Jeu déloyal).</p>

Article n° 1 - Clubs ou Associations invités pour la Saison 2016 – 2017.

Il pourra y avoir des équipes composées et réunissant des joueurs issus de plusieurs clubs ou associations. Par contre ces équipiers devront impérativement être licenciés, « compétition » et « loisirs » et être majeurs pour participer.

Les clubs non inscrits dans la compétition à XV ou mis en sommeil pourront s'inscrire sous réserve d'avoir au moins 10 licenciés « compétitions » ou « loisirs » validés à la date du **09 septembre 2016**.

Chaque club ou association pourra inscrire plus d'une seule équipe dans la compétition.

Les clubs ou les équipes constituées devront signaler leur volonté de s'engager dans la compétition au comité avant la date du 5 septembre **2016**.

Une fois inscrit auprès du comité, tout retrait de la compétition (annoncé ou non) sera considéré comme un forfait simple. (cf. règlement FFR : barème des sanctions).

Article n° 2 - Déroulement du Championnat

Le championnat verra s'opposer des équipes de clubs ou associations du comité de normandie. Les clubs en sommeil ou ne s'étant pas engagé dans le championnat à XV sont autorisés à s'engager. (Cf Art.1 du présent règlement)

Les 3 Catégories « + de 35 ans », « + 18 ans Mixte » (minimum 2 femmes sur le terrain durant la rencontre) et « Open Hommes » (plus de 18 ans) feront leur propre tournoi. Un joueur ne pourra pas être inscrit dans plusieurs catégories le même jour.

Le nombre de tournoi sera en fonction du nombre de clubs engagés. Toutefois le nombre d'engagés par tournoi ne pourra être inférieur à 8 et supérieur à 16.

Article n° 3 – Les journées préparatoires.

Un arbitre officiel sera désigné par le comité pour chaque lieu de tournoi. Il n'arbitrera pas mais sera le référent réglementaire du tournoi, chaque équipe engagée devra fournir un arbitre, désigné sur feuille de match club (annexe 1) au sein des 10 joueurs indiqués.

Article n° 3 – 1 la journée « Départementale ».

Comme préconisé par la FFR afin de privilégier la proximité géographique, l'organisation de la première journée sera sous la responsabilité des Comités Départementaux.

Si ces comités ne veulent ou ne peuvent pas organiser leur journée, ils devront en alerter le comité territorial afin de chercher ensemble un club hôte pour la journée. Le comité territorial pourra alors suppléer le CD dans l'aide à l'organisation (désignation d'un arbitre référent, constitution des poules,...).

Afin de s'intégrer dans le calendrier global de la saison du rugby à XV et du rugby à 7, une date pour cette journée départementale a été pre-fixée au **dimanche 11 septembre**.

Chaque CD ou club responsable de l'organisation devra fournir au comité territorial de Normandie la liste des équipes engagées et présentes dans chaque catégorie.

Article n° 3 – 2 la journée « Académique ».

Même si la fusion des régions administratives a eu lieu, la seconde journée préparatoire se déroulera en deux sites sur le périmètre des anciennes académies scolaires (Caen et Rouen). Le but est d'avoir un lieu de tournoi au plus près des clubs.

Les clubs intéressés par l'accueil de ces journées doivent s'inscrire auprès du comité territorial. Ils devront désigner un dirigeant pour être responsable administratif de la journée. A la fin du tournoi il devra collationner les feuilles de match (résultats, cartons,...).

Les lieux définitifs des tournois seront validés par le comité directeur du CTNR.

Ces deux journées seront organisées par le comité territorial le **dimanche 07 Mai**.

Les 8 meilleures équipes de chaque catégorie par lieu de tournoi seront qualifiés pour la finale régionale du 14 mai.

Si lors d'un tournoi académique, le nombre d'équipes engagées est inférieur à 8, le comité pourra repêcher le 9^{ème} et suivant de l'autre lieu de tournoi pour participer à la finale régionale.

Article n° 4 – Les Finales.

Un arbitre officiel sera désigné par le comité. Il n'arbitrera pas mais sera le référent réglementaire du tournoi, chaque équipe engagée devra fournir un arbitre, désigné sur feuille de match club (annexe 1) au sein des 10 joueurs indiqués.

Les finales 2016 auront lieu le **dimanche 14 mai 2017** en un lieu décidé par le comité directeur du CTNR.

Sur cette journée, les clubs ou associations de chaque catégorie distincte seront regroupés en quatre poules de 4 clubs et disputeront une compétition type championnat (chaque équipe se rencontre).

Le tirage au sort des poules sera effectué par un représentant du comité en présence d'un responsable de chaque équipe une ½ heure avant le 1^{er} coup d'envoi.

A l'issue de ces quatre poules un classement sera établi.

Les clubs non qualifiés de chaque poule pourront s'inscrire en phase finale «consolante » auprès de l'organisation.

Les premiers de chaque poule sont qualifiés en phase finale « principale » sous la forme championnat (chaque équipe se rencontre).

Est déclaré Champion Territorial de Normandie de RUGBY à 5, le vainqueur de cette phase finale « principale » dans chaque catégorie.

Les champions se verront remettre un bouclier par le Comité de Normandie.

Ces champions de Normandie représenteront la Normandie aux championnats de France qui se dérouleront à **Larche (19) les 10 et 11 juin 2017.**

Annexe 1 : Feuille de Match Rugby à 5.

	<h2>FEUILLE DE TOURNOI RUGBY A 5 Championnat Territorial</h2>	
Organisateur : Comité Territorial de Normandie de Rugby		

Date :

Lieu du tournoi :

Equipe : Emargement de Responsable de l'Equipe :

	NOMS Joueurs	Prénom	N° licence
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Phase qualification

* Gagné : 3 / Nul : 2 / Perdu : 1

	Adversaire	G, N, P	Score	Points*	Points de sanction*
Match 1			/		
Match 2			/		
Match 3			/		
Total					

Phase finale ou consolante

	Adversaire	G, N, P	Score	Points*	Points de sanction*
Match 1			/		
Match 2			/		
Match 3			/		
Total					

Emargement Responsable Tournoi

Emargement Arbitre du Tournoi

Annexe 2 : Classement lorsque deux ou plusieurs équipes sont à égalité à l'issue du tournoi.

Si deux ou plusieurs équipes se trouvent à égalité, leur classement sera établi en tenant compte des facteurs ci-après, considérés dans l'ordre, l'examen de l'un d'eux n'étant à effectuer que si celui qui le précède n'a pas permis ce classement.

- 1- Nombre de points « terrain » (cf.annexe 1) obtenus sur l'ensemble des rencontres ayant opposé entre elles les équipes concernées par le cas d'égalité sur le tournoi.
- 2- Nombre de carton(s) Rouge(s) sur le tournoi.
- 3- Nombre de carton(s) Jaune(s) sur le tournoi.
- 4- Goal-average sur l'ensemble des rencontres ayant opposé entre elles les équipes concernées par le cas d'égalité.
- 5- Plus grande différence entre le nombre d'essais marqués et concédés sur l'ensemble des rencontres ayant opposé entre elles les équipes restant concernées.
- 6- Goal-average sur l'ensemble des rencontres.
- 7- Plus grande différence entre le nombre d'essais marqués et concédés dans toutes les rencontres.
- 8- Plus grand nombre d'essais marqués dans toutes les rencontres.